



## "Ce sera massif": les laboratoires d'analyses médicales en grève pour quatre jours

(AFP) -

Les laboratoires d'analyses médicales garderont "presque tous" porte close vendredi et jusqu'à lundi, pour quatre jours de grève à l'appel des syndicats de biologistes, très remontés contre les baisses de tarifs que leur impose l'Assurance maladie.

"La quasi-totalité des laboratoires de biologie médicale vont fermer", ont assuré dans un communiqué commun sept organisations représentatives du secteur, public comme privé, dont le SNMB et SDBIO (biologistes libéraux) ou le SNBH (biologistes hospitaliers).

"Ce sera massif. Les grands dirigeants, les responsables, on les a vus, tout le monde était d'accord", a souligné jeudi auprès de l'AFP François Blanchecotte, président du SDBIO. Il assure avoir eu dans un sondage anonymisé "100% de réponses positives" pour ce mouvement.

Les biologistes reprochent à la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam) d'avoir "trahi" un accord conventionnel triennal (2024-2026) signé en juin 2023, et d'avoir décidé durant l'été, "sans concertation préalable" et en "l'absence de gouvernement", de réduire de 9% les tarifs des actes, à compter du 11 septembre.

Le conflit entre la Cnam et les syndicats résulte d'une demande d'analyses biologiques nettement plus forte qu'attendu sur les premiers mois de 2024 (+5,5% en volume).

La Cnam entend maintenir l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année (3,784 milliards hors Covid et certaines dépenses spécifiques en 2024), ce qui implique de réduire certains tarifs. Elle assure vouloir seulement "respecter les termes" de l'accord, "qui fixe des enveloppes annuelles".

Selon les chiffres communs donnés par les deux parties, l'Assurance maladie veut récupérer ainsi quelque 120 millions d'euros sur les quatre derniers mois de 2024. Soit, pour les biologistes, une perte de chiffre d'affaires.

En l'absence de ministre de la Santé en exercice, les biologistes ont peu d'espoir de voir les tarifs corrigés rapidement, mais réclament "une réouverture des négociations", l'accord reposant "sur des chiffres erronés de la Cnam", a précisé M. Blanchecotte.

Pour eux la situation "met en danger" les laboratoires de proximité et risque de provoquer des fermetures de sites fragiles, des réductions de personnel ou encore de moindres horaires d'ouverture.

Dans un courrier adressé fin août aux syndicats, le directeur de la Cnam Thomas Fatôme rappelait que le nombre de laboratoires et sites de prélèvements augmente, étant "passés de 4.266 début janvier 2023 à 4.421 à fin mai 2024".

Les tarifs "auront vocation à être rediscutés" début 2025 en "fonction des dynamiques constatées", a-t-il écrit, n'excluant pas des hausses si "celles-ci étaient compatibles voire nécessaires" pour respecter l'enveloppe.

Afp le 20 sept. 24 à 08 07.